LARGOTEC'INFOS

Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique, territoire et communication
Université Paris-Est

Octobre 2011, n°11

ÉDITORIAL

Le LARGOTEC dans l'actualité

L'élection "primaire" entre les candidats à la candidature socialiste vient de le rappeler, l'élection présidentielle est bien le point nodal de nos institutions actuelles, et la durée de la campagne électorale s'éloigne de plus en plus fortement de la quinzaine de jours de la campagne dite "officielle", pour se rapprocher de plus en plus de l'année électorale que vivent de longue date les citoyens des États-Unis.

C'est dire à quel point le **LARGOTEC** s'inscrit en 2011-2012 dans l'actualité, et tout particulièrement l'une de ses trois sous-équipes, le Centre d'Études Comparées en Communication Politique et Publique, qui a d'ores et déjà prévu de consacrer sa journée d'études annuelle aux premières analyses de la communication politique des élections présidentielles de 2012. Le colloque aura lieu le 22 juin 2012, juste après le second tour des élections législatives qui suivront les élections présidentielles, sous l'égide d'un Conseil Scientifique formé d'universitaires français et étrangers, puisque la démarche comparative sera fortement présente dans cette journée, comme d'habitude dans les travaux du Ceccopop.

À cet égard, le travail sera facilité par l'arrivée de deux nouveaux collègues dans la sous-équipe, une maître de conférences et un enseignant universitaire contractuel, tout récent renforcement du **LARGOTEC** dont les effectifs de chercheurs "publiant" doublent ainsi maintenant par rapport à la date de l'habilitation du laboratoire comme "Équipe d'accueil". Le **LARGOTEC** vient d'ailleurs de recevoir les résultats très favorables d'une évaluation menée à la demande du Conseil Scientifique de l'Université qui devrait mener en toute logique à une amélioration de son classement par l'AERES lors du renouvellement dans deux ans de son habilitation, suivant les indications de l'assesseure aux Sciences Humaines, Lucie Gournay - sans compter d'ores et déjà l'amélioration de nos moyens qui nous a été promise.

C'est dire notre satisfaction du chemin accompli, depuis l'habilitation comme jeune équipe, il n'y a pas si longtemps, et sans doute notre impatience devant le plaisir du travail à venir pour poursuivre cette évolution positive.

PHILIPPE J. MAAREK
Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication
Directeur-Adjoint du **LARGOTEC**,
Directeur du CECCOPOP

LES SÉMINAIRES DU LARGOTEC

« *Les lundis du LARGOTEC* »

Le 28 juin 2011

- **Réflexion sur le bilan scientifique du LARGOTEC et perspectives 2011-2012**
  Présentation par Yves Palau

Le 18 octobre 2011

- **Débat sur les évaluations du LARGOTEC et les projets de recherche**
  Présentation par Yves Palau

* * *

Séminaire « GEFE 2011 »
(Gouvernances de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi)

Prochaines séances :

MARDI 8 NOVEMBRE 17h-19h ; salle 226, bâtiment T

LA TRANSFORMATION DES RELATIONS ÉTAT-UNIVERSITÉ-PROFESSION EN EUROPE.

CHRISTINE MUSSELIN

Directrice de recherche au CNRS et du Centre de sociologie des organisations (Unité mixte de Sciences Po et du CNRS).
Présidente du RESUP (Réseau d'étude sur l'enseignement supérieur) et CHER (*Consortium for Higher Education Research*).

LUNDI 12 DÉCEMBRE 13h-15h ; salle 226, bâtiment T

ENCADRER, UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE PERMANENT. (IL Y A TOUJOURS UN LIEN FORMATION/EMPLOI).

FREDERICK MISPELBLOM BEYER

Professeur de sociologie à l'Université d'Évry, directeur du département AES et de l'IUP Administration et développement territorial, responsable de l'équipe de recherche ETE (« Enseigner, transmettre, encadrer », antenne du Centre de recherche sur la formation, Cnam).

DEUX NOUVEAUX COLLÈGUES AU LARGOTEC

MME CATHERINE ACHIN, PROFESSEURE DE SCIENCES POLITIQUES

Pouvez-vous nous dire quelques mots de votre parcours?
J'ai été formée à la science politique à l'IEP de Grenoble où j'ai également soutenu ma thèse et j'ai enseigné en tant qu'ATER à l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, avant d'être recrutée MCF en 2004 à l'université de Paris 8 et de mener mes activités de recherche au sein du Cresppa-CSU (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris). Plusieurs recherches collectives en cours au sein de cette UMR me conduisent à rester attachée à titre principal au Cresppa, tout en m'associant au **LARGOTEC**. En 2011, la réussite de l'agrégation de science politique m'a permis de faire le choix heureux de la faculté d'AEI de l'Upec.

Pouvez-vous nous exposer brièvement vos sujets et vos travaux de recherche ?
Mes travaux s'inscrivent dans une démarche de sociologie politique et s'attachent à des objets hétérogènes, autour d'un fil rouge : la question du genre, compris comme la construction sociale et hiérarchisée de la différence des sexes.
Le premier axe de mes recherches, « sociologie de la représentation politique », traite du fonctionnement du gouvernement représentatif moderne saisi sous l'angle des conditions d'entrée en politique et des mécanismes de la professionnalisation politique. Dans ma thèse, à travers l'analyse comparée des modes de sélection du personnel parlementaire féminin en France et en Allemagne, j'ai notamment réfléchi aux mécanismes d'inclusion / exclusion de certains groupes sociaux de la politique conventionnelle, aux rôles des partis politiques dans ce processus et à l'évolution des liens entre ordre politique et ordre social.
Le deuxième axe, « sociologie de l'engagement et politisation » concerne les processus de construction de « causes » (par exemple la loi dite sur la parité en France, ou encore les revendications féministes des années 1970), les modalités de leur mise à l'agenda politique et leurs effets sur la compétition politique, ou sur les acteurs et actrices, en termes de politisation ou d'*agency*. Les débats autour de la parité et le vote de la loi de 2000 ont ainsi justifié et motivé la réalisation de plusieurs recherches, personnelles ou collectives qui visent à rendre compte des effets de la loi sur les pratiques politiques et le genre. Par ailleurs, dans la lignée des développements récents en sociologie des mouvements sociaux et du genre (qui articulent plusieurs niveaux d'analyse et se montrent attentifs à l'imbrication de différents rapports sociaux de pouvoir (de classe, de race, de sexualité...)), je me suis intéressée d'une part aux conditions de la diffusion des « idées féministes » et de l'engagement dans des groupes militants, et d'autre part aux effets biographiques de cet engagement.
Enfin, le troisième axe de recherche, « institutions politiques », s'attache à la construction et à la consolidation de certaines institutions (la Présidence de la République ; le Parlement), aux évolutions du métier politique et des manières d'incarner les rôles politiques. Ce dernier volet est encore largement programmatique : avec d'autres chercheuses, nous avons tracé les grandes lignes d'un projet visant à enrichir le regard analytique porté sur ces institutions par les problématiques forgées en sociologie des professions et en théorie du genre.

Comment vous situez-vous par rapport à l'approche pluridisciplinaire du LARGOTEC et aux travaux actuels de notre Laboratoire ?
Il me semble que les études sur le genre, du fait de leur longue marginalité, se caractérisent par une attention épistémologique particulière portée aux conditions d'imposition du concept au sein d'un domaine de recherche et ensuite par une volonté d'ouverture pluridisciplinaire et internationale. Cette posture rencontre une des préoccupations majeures du **LARGOTEC**, notamment autour de son axe fédérateur. La pratique de nombreux chercheurs tend désormais à multiplier les emprunts décomplexés

d'outils, de concepts et méthodes forgés dans d'autres disciplines pour les appliquer aux objets politiques. Cet usage réflexif conduit à intensifier les échanges entre disciplines voisines, mais aussi avec les productions scientifiques étrangères caractérisées par d'autres histoires disciplinaires. C'est aussi cette orientation que j'ai essayé de suivre dans mes travaux, en menant des enquêtes comparatives et en utilisant des outils méthodologiques, des concepts ou résultats souvent issus de l'histoire, du droit, de la sociologie ou de la théorie politique.

Vos Dernières publications :

Ouvrages et numéros collectifs :

- ✓ (co-dir.), « Le corps présidentiable », *Raisons politiques*, n° 31, août 2008.
- ✓ (*et alii*), *Sexes, genre et politique,* Paris, Economica, 2007.
- ✓ (avec S. Lévêque), *Femmes en politique,* Paris, La Découverte, Coll. Repères, 2006.
- ✓ *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000*, Paris, Dalloz, 2005.

Articles :

- ✓ (avec S. Lévêque), « « L'une chante, l'autre pas ». La parité aux élections municipales de 2001 et 2008 » et « Le genre c'est la classe ? Capitaux corporels identitaires, compétition politique et contextes sociaux », chapitres *in* E. Agrikolianski, B. Le Grignou, J. Heurtaux (dir.), *La campagne à Paris. Sociologie des élections municipales à Paris,* Paris, Economica, 2011, p. 243-284.
- ✓ (avec D. Naudier), « Trajectoires de femmes ordinaires dans les années 1970 : La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, n°1 vol.1, 2010, p. 77-93.
- ✓ (avec D. Naudier), « Les féminismes en pratiques », *in* D. Damamme, B. Gobille, F.Matonti, B. Pudal (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2008, p. 382-399

* * *

M. PHILIPPE FROUTÉ, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Pouvez-vous nous présenter brièvement vos travaux de recherche : thèmes, approche et méthodologie ?

Titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Paris 1, j'ai rejoint l'AEI et le **LARGOTEC** depuis le mois de septembre après avoir effectué un post-doctorat d'un an à l'Université de Paris Ouest Nanterre et un contrat de trois ans au sein du service d'études des politiques de finances publiques de la Banque de France.

Mes travaux de recherche s'inscrivent dans les champs de l'économie internationale et de l'économie du droit. Cette discipline de l'analyse économique se propose d'en utiliser les outils (hypothèses théoriques : rationalité des agents, réactions aux incitations, et méthodologiques : détermination de situations d'équilibre etc.) pour étudier des questions relevant de la sphère juridique au premier rang desquelles se trouve la question de la gouvernance.

D'un point de vue méthodologique mes travaux sont de deux natures différentes. D'une part, je mène des travaux théoriques en recourant à la théorie des jeux afin d'étudier les incitations que créent un système de normes pour les différents acteurs évoluant en son sein et afin d'étudier quelles situations d'équilibre peuvent émerger en fonction des différents paramètres ayant un impact sur les comportements. L'idée est d'étudier si les systèmes mis en place peuvent éventuellement ne pas aboutir aux résultats escomptés si certaines configurations sont rencontrées. D'autre part, je mène également des travaux de nature empirique, principalement économétrique, pour tester si ces résultats théoriques s'observent ou non en pratique.

J'ai appliqué ces méthodes à différents domaines.

Tout d'abord à l'analyse comparée des systèmes juridiques gouvernant les défaillances d'entreprises en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans le cadre de ma thèse. L'objet de ma thèse était de montrer que les préconisations d'institutions internationales comme la Banque Mondiale qui mettent en avant un modèle unique de système procréancier peuvent, en fonction de différents paramètres locaux (comportements des entreprises, comportements des institutions financières), être contreproductives notamment pour les pays en développement.
J'ai également travaillé sur l'analyse du marché des dettes souveraines. Ces travaux empiriques montrent que des produits destinés initialement à jouer un rôle d'assurance, les *credit default swaps*, peuvent être l'objet voire même le vecteur de comportements spéculatifs sur le marché de la dette. Ainsi, au lieu stabiliser le risque de marché, ces produits peuvent au contraire le renforcer.
J'ai enfin travaillé sur les règles budgétaires gouvernant les collectivités territoriales françaises, plus particulièrement la règle d'or (obligation pour les collectivités de voter un budget où chacune des sections budgétaires, fonctionnement et investissement, est à l'équilibre, où l'emprunt ne peut financer que l'investissement et où les charges d'intérêts alimentent la section de fonctionnement). Ces travaux montrent qu'au niveau des régions françaises, jusqu'à présent, cette règle n'a pas été contraignante d'un point de vue économique mais n'a joué qu'un rôle de contrainte comptable.

Comment situez-vous vos travaux et vos centres d'intérêt par rapport aux axes de recherche du LARGOTEC (la gouvernance publique et privée, la normativité) ?
Aussi mes travaux permettent-ils d'apporter un éclairage particulier sur la gouvernance publique et privée à travers une analyse quantitative des comportements des agents qui réagissent aux systèmes d'incitations auxquels ils sont confrontés. Dans ce sens, je pense qu'ils pourront s'intégrer pleinement dans les axes d'études du laboratoire. En outre, la pluridisciplinarité est à mes yeux un atout majeur du laboratoire qui permet d'enrichir les travaux en leur donnant plus de profondeur.

Qu'attendez-vous et que proposez-vous d'apporter au LARGOTEC, équipe pluridisciplinaire, à ses différents travaux en cours et à de futurs projets ?
La tenue d'un séminaire pluridisciplinaire permet de confronter des modes de raisonnement et des problématiques variées. La diversité des approches permet d'une part d'enrichir sa propre analyse des phénomènes et d'autre part d'enrichir celle des autres. Aussi, j'attends beaucoup de ces séminaires et notamment la possibilité d'y présenter mes propres travaux pour recueillir les avis de chacun. J'ai aussi constaté qu'il n'existait pas de *working papers*, ou de série de documents de travail propre au laboratoire. Ceci est commun en économie et permet de donner une visibilité à ses travaux ainsi qu'une première forme de reconnaissance institutionnelle. Une proposition serait de discuter de l'opportunité de mettre en place une série de *working papers* propre au **LARGOTEC** ouverte aux chercheurs et aux doctorants du laboratoire avec une validation interne (conseil scientifique ou comité de publication).

Vos principales publications :
- ✓ « Les comportements d'emprunt des régions françaises. Quel degré d'hétérogénéité ? », avec G. Dufrénot et C. Schalck, 2011, *Revue Économique*, Vol. 62(5), 919-940.
- ✓ « Is the crisis treatment exacerbating cautiousness or risk taking ? », avec O. Damette, 2009, *Applied Financial Economics*, Vol. 20, 213-218.
- ✓ « La crise du crédit et le rôle des agences de notation », avec B. du Marais, 2008, *Revue d'économie financière*, hors-série « Crise financière : analyses et propositions », 265-272.
- ✓ « Theoretical foundation for a debtor friendly bankruptcy law in favour of creditors », 2007, *European Journal of Law and Economics*, Vol. 24, 201-214.

ACTIVITÉS ET PUBLICATIONS DES MEMBRES DU LARGOTEC

Béatrice Barbusse

Communications

- ✓ « ***Contribution à un dialogue réciproque entre connaissance et action : sociologie et management. Le sport professionnel comme terrain d'application*** », **Séminaire de recherche « Contexte juridique et social des marchés du travail sportif en Europe »**, Master Administration et gestion des organismes sportifs, UPEC, 19 octobre 2011.
- ✓ « ***De l'entraîneur au manager sportif dans les sports collectifs professionnels : l'émergence d'un nouveau métier*** », congrès de l'Association Française de Sociologie 2011, Grenoble, 4-5-6 Juillet 2011.

Vincent de Briant

Communications

- ✓ **« *Co-administration ou partenariat dans l'enseignement supérieur ?* », Séminaire « Les Schémas locaux d'enseignement supérieur »**, INDL/Association des villes universitaires de France, Agen, 7 octobre 2011.
- ✓ « ***Être gouverné en société ouverte : pour une interpellation réciproque du droit et de la science politique*** », Congrès des Associations Francophones de Sciences Politiques Université Libre de Bruxelles, 20-22 avril 2011, Section thématique 7, Groupe de travail REGIMEN.

Publications

- ✓ « ***Stagiaire, un statut de droit commun en émergence*** », *Revue française de droit administratif* (RFDA), n°3, mai-juin 2011, pp.561-571.
- ✓ « ***Mutations de la normativité et transformations du droit*** », in *Gouvernance et normativité*, Y. Palau, (dir.), Presses de l'Université Laval (Québec), 2011, pp.73-86.

Dominique Glaymann

Communication

- ✓ **« *L'Emploi intérimaire dans le secteur de la construction* », intervention au petit-déjeuner de presse Intermat, « Capital humain et évolution des métiers dans l'industrie de la construction,** Palais des Congrès, Paris, 23 juin 211
- ✓ « ***Le Stage, un usage ancien, mais un outil nouveau pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés*** », 5è Congrès de l'Association Française de Sociologie (AFS) « Innovation dans le travail et travail d'innovation », RT 25 (et RT4), Grenoble, 7 juillet 2011

Publication

- ✓ « ***La Violence vécue par les intérimaires seniors contraints. Quand le soupçon de perte d'employabilité conduit à la relégation et à la stigmatisation*** », *in* J.-P. Durand et M. Dressen (Dir.), *La Violence au travail*, Éd. Octarès, juin 2011

Philippe Maarek

Publication

- ✓ ***Campaign Communication and Political Marketing***, Wiley-Blackwell, Boston, avril 2011, 268 p.

Organisation de Colloques et Congrès

- ✓ En tant que Président de la Section, organisation du programme annuel d'ateliers de recherche au Congrès d'Istanbul de 2011, de 18 ateliers et des présentations individuelles en "poster", responsabilité de la venue de 130 chercheurs du monde entier
- ✓ Organisation en partenariat en 2011 avec le service de communication de la Mairie de Paris du colloque « Réseaux sociaux, politiques de marques et techniques d'influence : les collectivités territoriales à l'épreuve des nouveaux enjeux de la communication. »

- ✓ Co-Organisateur avec le Professeur Christina Holtz-Bacha, de l'Université de Nurenberg-Erlangen, de l'atelier « *Politicians as Stars: the Recent Evotution of Personalization of Political Communication* », Congrès annuel de l'Association Internationale de Communication (ICA), Boston, mai 2011;

Communications et conférences

- ✓ **« *The Permanent Campaign? Nicolas Sarkozy zigzagging Presidential Communication* »**, conférencier invité ("keynote speaker") à la conférence "Political Communication in the Era of New Techniologies", Université de Varsovie et Association Polonaise de Communication, Varsovie, Pologne, 22/23 septembre 2011
- ✓ **« *Nicolas Sarkozy Political Communication: Political Stardom or Excessive personalization?* »**, Congrès de l'International Communication Association (ICA), Boston, 26/30 mai 2011
- ✓ **« La présidence sous Nicolas Sarkozy: une communication de gouvernance sous haute surveillance »,** Congrès annuel de la Société Québécoise de Science Politique, Montréal, 19/20 mai 2011

Expertise

- ✓ Membre du Comité de sélection de 71è section de l'Université de Nice (Poste de Professeur)
- ✓ Désignation comme Expert auprès de la Fonds de la Recherche Scientifique de la Belgique Francophone (FRS-FNRS) en Sciences Humaines et Sociales
- ✓ En tant qu'expert depuis 2010 auprès de la Fondation pour la Recherche Allemande (DFG, Deutsche *Forschungsgemeinschaft*), section des Sciences Humaines et Sociales, expertise de projets pour la Bourse quinquennale de recherche "*Reinhart Koselleck*", 2011
- ✓ Expert auprès du Conseil des Arts du Canada pour la Bourse Killam de Recherche en 2011
- ✓ Membre du Comité Scientifique de la conférence de la section de Communication Politique de l'ECREA de Madrid, 20-21 octobre 2011; expertise de projets de communications.
- ✓ Évaluateur pour le Comité de Recherches en Communication Politique de l'International Communication Association (ICA) de 2011

Professeur invité

- ✓ Chargé d'un séminaire doctoral intensif annuel de 10h de " Communication Politique " au Département de Communication de l'Université de Navarre à Pampelune, mars 2011
- ✓ Professeur Invité à l'Université de Montréal, Département de Science Politique, pour une semaine, Mai 2011

Xavier Pons

Publication

- ✓ **« What Do We Really Learn From Pisa? The Sociology of its Reception in Three European Countries** », *European Journal of Education*, Vol. 46, n°. 4, 2011
- ✓ **« Les méthodes des enquêtes internationales et leurs fonctions politiques. L'exemple de la France face à Pisa (1995-2008)** », *Mesure et évaluation en éducation*, 34(2), 2001

Notices d'ouvrage

- ✓ Notices « Coût de l'éducation », « Inspection scolaire », « Évaluation des politiques » *in* A. van Zanten, P. Rayou (Dir.), *Les 100 mots de l'éducation*, Paris, PUF, "Que sais-je ?", 2011

Communications

- ✓ « ***Les statisticiens d'État, Pisa et la politique française d'évaluation en éducation : heurs et malheurs d'une concurrence cognitive (1997-2008)*** », congrès annuel de l'AFSP (ST 45), 31 août-2 septembre 2011.
- ✓ « ***Les inspecteurs de l'éducation face aux politiques d'évaluation des écoles. Tendances dans trois pays européens*** », avec Alain Bouvier colloque annuel du Réseau Éducation Formation, Louvain-la-Neuve, 12-13 septembre 2011.
- ✓ « ***Educational Europeanization" at Stake. The Trials and Tribulations of School Evaluation in England, Scotland, France and Switzerland*** », avec Hélène Buisson-Fenet European Conference of Educational Research, Berlin, 12-16 septembre 2011.

L'ACTUALITÉ DES RÉSEAUX

Les prochains rendez-vous du RESTAG (Réseau d'étude sur les stages et leur gouvernance)

1ère Journée d'étude du RESTAG - Qu'est-ce qu'un « bon » stage ?

Vendredi 25 novembre 2011 à l'École des Ponts (Marne-la-vallée)

Journée coorganisée avec le **LARGOTEC**, le BAIP de l'Université Paris Est Créteil et le Service des stages de l'École des Ponts.

Matinée	Réflexion en ateliers sur ce qu'est **un « bon » stage** du point de vue des différents acteurs : étudiants et stagiaires, universités et écoles, entreprises, administrations et associations d'accueil.
Après-midi	Débat après compte-rendu des ateliers du matin.

La participation aux ateliers nécessite une inscription préalable auprès de Mme Berrahal : berrahal@u-pec.fr.

Séminaire du Restag – Stagiaire de quel(s) droit (s) ?

8 décembre 2011
Le lieu sera précisé dans les prochains jours sur le site du Restag

Journée de travail organisée par le Restag avec la participation de la présidente du réseau Jurisup sur un projet de rencontre et d'ouvrage sur le droit des stages.

Les personnes intéressées par le projet sont invitées à prendre contact avec Vincent de Briant : debriant@u-pec.fr

DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

1ère partie du Séminaire de Méthodologie de la recherche

Le mardi 7 juin 2011

- ✓ **« L'écriture de la thèse, la rédaction de la thèse » (1)**

Le mardi 5 juillet 2011

- ✓ **« L'écriture de la thèse, la rédaction de la thèse » (2)**

2ème partie du Séminaire de Méthodologie de la recherche

Le mardi 13 septembre 2011

- ✓ **« Théorie de la gouvernance »**

Le mardi 11 octobre 2011

- ✓ **« Théorie de la gouvernance : cas pratique »**

* * *

« PORTRAITS DE DOCTORANT »

Portrait de Jonathan Sorriaux

Sujet de thèse : « le système de préférences généralisées de l'Union Européenne, le droit douanier, facteur de développement(s) ».
Thèse sous la direction de Mme Sylvie Ciabrini.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots : quelle est la particularité de votre profil personnel, d'universitaire, de celui de chercheur ?
J'ai 27 ans, je ne suis plus tout jeune ! Je suis curieux de nature et j'aime les défis. Je vis en couple et les sorties à Paris, la cuisine française font aussi partie de mes divertissements. J'aime la lecture et le théâtre contemporain ; *Semianyki* est un spectacle mimé, dansé, sur fond d'acrobaties et de guitare manouche, qui m'a beaucoup marqué. Je suis intéressé par l'histoire, la culture, le peuple espagnol et j'ai beaucoup apprécié *L'Anatomie d'un instant* », un livre de J. Cercas qui relate un évènement réel : le destin de 4 parlementaires espagnols pris en otage dans les années 80. Enfin, nous avons avec mes amis des discussions interminables sur la vie, sur tout et rien.
En ce moment, mon quotidien c'est un emploi provisoire de contractuel comme juriste à temps complet dans une grande entreprise, lectures pour le plaisir pendant les temps de transport, et travail sur mon projet de thèse le soir jusqu'à 22h00 en bibliothèque ainsi que le dimanche à Beaubourg. Cela dit, pour moi, il est essentiel de maintenir une vie sociale autour de mes amis, ma famille. Cela contribue à mon équilibre.
J'ai fait un certain nombre de choses avant mon inscription au **LARGOTEC**, en septembre 2011. Un master pro, une « *licenciatura* » en Espagne, à Valladolid, donc un profil à connotation internationale… J'ai obtenu mon dernier diplôme à Paris 5 : un master professionnel de droit et pratique de l'exportation. C'est par ce biais que je me suis familiarisé avec le droit douanier et la question des PVD.

J'ai aussi travaillé durant 2 ans qui m'ont permis d'entrevoir l'envers du décor du monde du travail. Cela a renforcé ma volonté de faire de la recherche. D'ailleurs, mon thème actuel de recherche, je le travaillais déjà à ce moment-là ; une autre façon de tester ma volonté de poursuivre vers la voie de la recherche.
Il me semble que le Droit est un carrefour intellectuel qui aide à comprendre toutes les thématiques qui m'intéressent. Je considère qu'il est moins intéressant d'aborder l'économie sans faire de droit, d'étudier la géopolitique sans passer par le droit. Etc. L'inverse est valable.

Dans quelle mesure la recherche vous intéressait-elle de prime abord ? Les thèmes de recherche du LARGOTEC vous ont attiré pour quel motif ? Quelle est sa plus value ?
Au départ, cela constituait pour moi un défi et une difficulté : allais-je être capable d'intéresser des gens comme le jury d'attribution du contrat doctoral ou les enseignants chercheurs du Cade[1] au **LARGOTEC** ? Un sujet de thèse est quelque chose de si spécifique, si spécialisé et je m'étais éloigné du monde universitaire suite à une interruption de mes études. Il me semblait que j'avais moins de légitimité qu'un étudiant ayant obtenu son master l'année précédente.
Par ailleurs, faire de la recherche me paraissait intéressant, au regard de notre société où tout va très vite. On est dans une « boulimie d'évènementiels »… Être chercheur c'est avoir le temps de la réflexion, de se poser un certain nombre de questions. Se poser les vraies questions n'est pas permis aujourd'hui dans le quotidien du « toujours plus vite ». Le chercheur n'est pas toujours une personne comprise dans la mesure où il ne produit pas immédiatement et que l'on imagine que son action n'est pas concrète. Prendre le temps de la réflexion est aujourd'hui un luxe ; c'est le plus grand luxe.
Les thématiques du **LARGOTEC** portent notamment sur des problématiques autour des pays dits émergents qui m'intéressent et qui sont abordées sous différents angles. Il s'agit du développement économique et politique des PED (dont les PMA) : le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine autant que l'Afrique sub-saharienne et une partie de l'Asie. La plus value du **LARGOTEC** à mon sens est globale. C'est un tout. Tout est fait pour que le doctorant fasse du bon travail. On est très entourés, on est quelqu'un : on se retrouve dans un système administratif humain. Je me sens chanceux car ma candidature a été acceptée malgré un master pro et une interruption d'études qui me semblaient un handicap insurmontable.

Une fois réalisés vos projets personnels et votre projet doctoral, vos objectifs professionnels incluent-ils une dimension de recherche ?
S'agissant de mon projet de thèse ; j'ai posé les éléments de départ en présentant ce que je souhaite démontrer. La base est là. Sur le plan personnel, il s'agit de trouver un équilibre sachant que ce qui est extérieur au travail de thèse la nourrit. Par exemple lire un livre qui est sans lien avec mon sujet de thèse peut avoir un impact sur la démarche intellectuelle que j'entreprends. Cela ouvre l'esprit. *Guernica* par exemple donne la vision du monde vu par Picasso ; cela bouscule forcément.
Mon projet professionnel dépendra des rencontres, des réseaux, au sens intellectuel du terme. Il prendra forme au fur et à mesure des contacts avec des personnes dont l'intérêt et les valeurs sont communs. Plus tard, je souhaite soit travailler en cabinet d'avocat (je suis inscrit au barreau de Madrid), soit intégrer une institution de l'Union européenne (services douaniers). Dans le dernier cas, il s'agirait d'abord d'analyser comment s'inscrit le devenir économique des PED dans le système des aides de l'UE ; ensuite de contribuer à résoudre la question d'un essor économique de ces territoires mis à mal, en dépit d'une baisse notable des droits de douane. Cela dit, mon vœu est de continuer une activité de recherche, sur le long terme. Pour moi, il est important que la réflexion ne s'arrête pas après la soutenance de la thèse. La pratique et la théorie peuvent se compléter.

[1] Comité d'accompagnement des études doctorales.

Comment concevez-vous la réflexion collective au sein d'une équipe de recherche ? Comment vivez-vous votre activité de chercheur, votre statut de doctorant?
Au sein d'une équipe de recherches, la réflexion collective me semble primordiale. J'imaginais que le chercheur avait l'image du « rat de bibliothèque ». Une personne seule en somme. En réalité, la réflexion collective permet l'échange, le débat contradictoire qui nourrit. Notre intérêt est commun et chaque chercheur de l'équipe est la facette d'une question plus globale. La réflexion des uns peut nourrir la réflexion des autres.
Le statut de doctorant c'est plus de pression, c'est vouloir faire quelque chose de bien absolument. Être doctorant c'est un choix de vie bien particulier marqué par un gros travail, des doutes, du découragement, du bonheur….On devient un étudiant qui a fait un choix, un choix qui engage par rapport à la confiance que l'on va nous accorder. On ne peut décevoir ces personnes et on ne peut se décevoir. D'ailleurs, une telle démarche – « plancher » et réfléchir durant 3 ans au moins sur un sujet de thèse - n'est pas toujours bien comprise par l'extérieur.

Que signifiait pour vous initialement la préparation d'une thèse en vue du doctorat ?
Initialement, cela signifiait se couper du monde, en tous cas je craignais cela. Aujourd'hui je suis très enthousiaste !
Préparer une thèse c'est aborder des sujets auxquels on ne se serait jamais intéressé si l'on ne s'était pas inscrit à la préparation d'un doctorat. Préparer une thèse, c'est un travail long, laborieux, approfondi qui permet une réflexion globale, à partir d'une approche pluridisciplinaire s'appuyant sur la discipline du Droit, de mon point de vue.
C'est pour moi formidable d'avoir un contrat doctoral. Je vais faire totalement ce que j'aime dans les meilleures conditions possibles. Certes cela entrainera vraisemblablement davantage de pression aussi.

Questionnaire élaboré et propos recueillis par Hamida Berrahal

LARGOTEC'INFOS

Octobre 2011, n°11

Coordination et mise en pages : Dominique Glaymann (glaymann@u-pec.fr)
Hamida Berrahal (berrahal@u-pec.fr)

Reprographie : Didier Buvet (buvet@u-pec.fr)

Mise en ligne : Vincent de Briant (briant@u-pec.fr)

Prochain n° de **LARGOTEC'INFOS** en janvier 2012

D'autres informations concernant le Largotec sur le site de l'UPEC
à l'adresse suivante : **http://www.u-pec.fr/largotec/**